



# 12 leçons tirées

de la participation des enfants  
à la Session extraordinaire de  
l'Assemblée générale des  
Nations Unies consacrée aux  
enfants



**Save the Children**

Aide à l'enfance

# 12 leçons tirées

de la participation des enfants  
à la Session extraordinaire de  
l'Assemblée générale des  
Nations Unies consacrée aux  
enfants



**Save the Children**

Aide à l'enfance

L'Alliance internationale Save the Children est le plus grand mouvement indépendant au monde à oeuvrer en faveur des enfants. Elle compte 29 bureaux nationaux et dirige différents programmes dans plus de cent pays.

©2004 Alliance internationale Save the Children

Organisme de bienfaisance enregistré No 10768220

Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce rapport, veuillez contacter :

Sarah Stevenson, Save the Children  
sstevenson@savethechildren.ca

ou

Le Secrétariat

Alliance internationale Save the Children  
2e étage

Cambridge House

100 Cambridge Grove

Londres W6 OLE R.-U.

[www.savethechildren.net](http://www.savethechildren.net)

Tél. : +44 (0) 20 8748 2554

[info@save-children-alliance.org](mailto:info@save-children-alliance.org)

Photo de la couverture : Tim Hetherington  
Network Photographers/Save the Children UK  
Conception graphique : Chris Bryant Design  
416 530-9822

Cette publication est protégée par le droit d'auteur; toutefois, elle peut être reproduite par n'importe quel moyen, gratuitement et sans en avoir obtenu au préalable la permission, aux fins de l'enseignement mais non pour la revente. Dans tous les autres cas, il faut auparavant obtenir la permission écrite de l'éditeur et des droits pourront alors être exigés.

Ce guide a été publié grâce au soutien du Ministère de la Coopération pour le Développement du gouvernement néerlandais.

## Notre Vision

Save the children oeuvre pour l'émergence d'un monde qui respecte et valorise chaque enfant, d'un monde qui sache écouter et entendre les enfants, d'un monde d'espoir et de perspectives pour tous les enfants.

## Notre Mission

Save the children défend la cause des droits de l'enfant, pour offrir aux enfants du monde une vie meilleure, aujourd'hui et demain.

# Table des matières

<b>Préface de la sénatrice Landon Pearson</b>	<b>2</b>
<b>Avis au lecteur</b>	<b>3</b>
<b>Contexte de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des NU de 2002 consacrée aux enfants</b>	<b>4</b>
<b>Leçon 1</b> Travailler avec les adultes pour leur montrer comment ils peuvent encourager la participation des enfants est aussi important que de travailler avec les enfants eux-mêmes.	<b>6</b>
<b>Leçon 2</b> La participation des enfants exige beaucoup de temps, des fonds en quantité suffisante et une bonne planification pour être effective et de bonne qualité.	<b>8</b>
<b>Leçon 3</b> L'information produite à l'usage des enfants est essentielle afin de donner aux enfants le même accès à l'information qu'aux adultes.	<b>11</b>
<b>Leçon 4</b> La sélection des enfants délégués doit tenir compte des questions de représentation et d'inclusion de manière à porter au maximum l'expérience apportée aux activités et à promouvoir la durabilité des résultats.	<b>13</b>
<b>Leçon 5</b> La langue est un grand obstacle à la participation des enfants aux réunions internationales. Il faut accorder une attention appropriée à la traduction des documents et à la disponibilité immédiate des interprètes.	<b>15</b>
<b>Leçon 6</b> Le suivi des réunions doit être une composante essentielle du processus de participation des enfants - non pas une réflexion après coup.	<b>17</b>
<b>Leçon 7</b> Les jeunes adultes sont une ressource importante à l'appui de la participation des enfants.	<b>19</b>
<b>Leçon 8</b> Les processus de participation sont vulnérables face à la manipulation exercée par les adultes. Il faut prendre des mesures pour s'en protéger et pour intégrer la tolérance et le respect de l'opinion des autres dans le processus.	<b>21</b>
<b>Leçon 9</b> La protection des enfants doit faire partie intégrante de chaque aspect de la planification d'un événement ou d'un processus auquel participent des enfants.	<b>23</b>
<b>Leçon 10</b> L'évaluation systématique est essentielle pour améliorer la pratique et tirer des enseignements pour l'avenir.	<b>25</b>
<b>Leçon 11</b> Les enfants veulent travailler avec les médias. Ils devraient être encouragés à le faire et ? parfois - il faudrait également les protéger des médias.	<b>27</b>
<b>Leçon 12</b> Les adultes qui accompagnent les enfants aux réunions doivent être clairement au fait de leurs responsabilités mais ils doivent également avoir la possibilité de mettre à contribution leurs compétences et leur expérience lorsque les enfants sont occupés ailleurs.	<b>29</b>
<b>Annexe 1 - Guide des ressources</b>	<b>31</b>
<b>Notes de fin</b>	<b>32</b>

# Préface de la sénatrice Pearson

Le gouvernement du Canada a joué avec fierté le rôle de solide défenseur de la participation des enfants au processus ayant conduit à la tenue de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants. Dès les tout débuts, le gouvernement du Canada s'est engagé à défendre la participation effective des enfants ? tant au sein des délégations canadiennes que dans un cadre élargi. Le Canada a été l'un des rares gouvernements à inclure des enfants et des jeunes dans sa propre délégation à la toute première réunion du Comité préparatoire en mai 2001 et des enfants ont participé à ce titre jusqu'à la tenue de la Session extraordinaire comme telle deux ans plus tard. Par la suite, des enfants et des jeunes ont joué un rôle important dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action national pour les enfants du Canada.

Par conséquent, je félicite l'organisme Save the Children pour les efforts déployés en vue de présenter en toute honnêteté dans le présent rapport les leçons que nous avons tous tirées au cours du processus entourant la Session extraordinaire. Save the Children, oeuvrant avec ses nombreux partenaires partout dans le monde, a joué un rôle important en encourageant et en appuyant la participation des enfants aux nombreuses activités nationales, régionales et internationales réalisées dans le cadre du processus entourant la Session extraordinaire. En conséquence, à la fin du processus, des milliers et des milliers d'enfants et de jeunes partout dans le monde ont eu la possibilité de discuter des questions prioritaires ayant des répercussions sur leur vie ainsi que des moyens qu'il faudrait prendre pour les régler.

Le présent rapport contribue dans une large mesure à faire en sorte que nous tirons tous un enseignement des réussites - et des inévitables échecs - que nous connaissons tandis que nous nous efforçons de concrétiser réellement le principe de la participation des enfants. La Session extraordinaire a clairement démontré que la participation des enfants aux processus internationaux peut être une expérience utile, sécuritaire et très enrichissante tant pour les enfants que pour les adultes. Toutefois, cela demande un effort réel et un engagement véritable de la part de toutes les personnes concernées. Le présent rapport explique ce qui s'est passé dans le cadre du processus entourant la Session extraordinaire de même que les leçons que nous pouvons tous tirer d'initiatives similaires à l'avenir.

Je suis très heureuse de vous recommander ce rapport. Je suis persuadée qu'il contribuera grandement à l'amélioration de l'étendue et de la qualité de la participation des enfants au débat public et à l'élaboration des politiques au cours des années à venir.



**La sénatrice Landon Pearson**  
Représentante personnelle du premier ministre du Canada à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des NU consacrée aux enfants

# Avis au lecteur

Le présent rapport a été produit par le groupe de travail sur la participation des enfants de l'organisme Save the Children, avec la collaboration de membres du personnel de Save the Children partout dans le monde. Il puise également largement dans les résultats d'une première évaluation du processus entourant la Session extraordinaire effectuée par un consultant, Michael Etherton.<sup>1</sup> Save the Children espère que, à la suite de la publication de ce rapport, à l'avenir, dans le cadre d'autres initiatives similaires, il ne sera pas nécessaire de « réinventer la roue » et qu'il sera possible de faire fond sur l'expérience acquise au cours de la Session extraordinaire afin d'obtenir des résultats encore meilleurs à l'appui de la participation effective et de qualité des enfants.

Le rapport s'adresse principalement non pas aux « spécialistes » de la participation des enfants - qui connaissent déjà en grande partie le matériel présenté dans ces pages - mais plutôt aux personnes qui sont chargées de la participation des enfants à une réunion, à une conférence ou à une initiative à long terme et qui veulent des conseils sur la façon de procéder.<sup>2</sup>

## Un mot d'avertissement

Il convient de toujours faire une évaluation de la valeur de la participation des enfants et des jeunes aux réunions de haut niveau. Il faut mettre en rapport les avantages pour chaque enfant présent, de même que pour les dossiers qu'ils défendent, et les conséquences négatives possibles. Nous pouvons inclure parmi celles-ci le fait que, dans le cadre d'un processus élaboré par des adultes, où le programme est établi par des adultes et où les décisions sont prises par ceux-ci, il est possible que les enfants puissent faire entendre leur voix à la réunion mais n'aient pas réellement une place à la table. Dans de nombreux cas, les attentes des enfants face à des

rencontres sont souvent très éloignées de la triste réalité des négociations politiques et de la diplomatie internationale. Parmi les autres facteurs à prendre en considération, mentionnons les coûts engagés et l'exposition possible des enfants à des risques. Cependant, les enfants qui ont pris part au processus entourant la Session extraordinaire ont clairement indiqué qu'ils ne voulaient pas qu'on leur refuse la possibilité d'assister aux réunions où eux-mêmes et leurs pairs étaient le sujet de discussion. L'objectif des organisations qui appuient la participation des enfants consiste alors à essayer d'assurer que leur participation est effective et que le processus est de grande qualité.

# Contexte de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des NU de 2002 consacrée aux enfants

La présente section contient de l'information à l'intention des personnes qui ne connaissent pas bien le processus entourant la « Session extraordinaire consacrée aux enfants ».

La Session extraordinaire de l'Assemblée générale des NU consacrée aux enfants a eu lieu à New York du 8 au 10 mai 2002.<sup>3</sup> Ont participé à cette rencontre plus de 7 000 personnes, y compris des chefs d'État, des dirigeants gouvernementaux, des ONG, des organismes multilatéraux ainsi que des enfants et des jeunes. La Session extraordinaire a été organisée dans le but d'évaluer les progrès accomplis en vue de la réalisation des buts fixés au cours du Sommet mondial pour les enfants de 1990 et de convenir d'un nouveau programme pour les dix prochaines années. La principale réalisation de la Session extraordinaire a été un plan d'action intitulé : « Un monde digne des enfants ».

Plus de 600 enfants et jeunes ont assisté à la Session extraordinaire et ont participé pleinement aux trois journées de travail - y compris des présentations devant l'Assemblée générale, la présidence de groupes de discussion, la tenue d'ateliers et le lobbying auprès de délégués des gouvernements. De nombreux délégués adultes ont fait part de l'impression profonde que leur a laissée la participation responsable, sérieuse et engagée des enfants aux débats. Beaucoup de ces enfants avaient déjà été victimes de mauvais traitements, de violence, d'exploitation et de discrimination mais ils ont été en mesure d'utiliser ces expériences de manière constructive pour communiquer aux adultes leur vécu et l'urgence d'apporter des solutions pratiques.

Tout juste avant la Session extraordinaire, un Forum des enfants, d'une durée de trois jours, avait été organisé à New York. Cet événement a permis de donner aux enfants et aux jeunes du monde entier l'occasion d'explorer les enjeux qui allaient être examinés à la Session extraordinaire et de préparer une déclaration qui a ensuite été présentée par deux enfants délégués

lors de la Session extraordinaire comme telle. Les enfants et les jeunes qui ont participé au Forum des enfants et à la Session extraordinaire ont pris part aux deux activités à titre de membre d'une délégation gouvernementale ou d'une délégation des ONG officiellement accréditées auprès de la Session extraordinaire.

Les préparatifs en vue de la Session extraordinaire ont débuté à la fin des années 1990 et une série de réunions préparatoires officielles ont été organisées au cours des années 2000 et 2001. La plupart de ces rencontres préparatoires ont rassemblé divers délégués officiels des gouvernements et des représentants d'organisations de société civile, y compris des enfants et des jeunes. Dans le cadre de ce processus, trois réunions du Comité préparatoire [PrepComs] des NU ont été organisées à New York dans le but de contribuer à l'ébauche du plan d'action dont conviendront finalement les participants à la Session extraordinaire comme telle. Au cours des réunions du Comité préparatoire, des décisions ont également été prises concernant le choix des participants à la Session extraordinaire, le programme comme tel de même que la façon dont les enfants et les jeunes pourraient participer.

Dans de nombreux pays, des activités ont été organisées dans le but d'examiner les vues des enfants et des jeunes concernant les mesures qui s'imposent au niveau national et à l'échelon international afin d'aider les enfants. Des rencontres préparatoires régionales auxquelles ont participé des ministres responsables des enfants ont eu lieu en Amérique, en Afrique, en Europe et en Asie centrale, en Asie de l'Est et dans le Pacifique de même qu'en Asie méridionale (à Kingston, au Caire, à Berlin, à Beijing et à Katmandou, respectivement). Les participants à ces rencontres ont examiné les priorités précises concernant les enfants dans ces régions et les mesures qui pourraient être prises pour régler ces dossiers. Des enfants et des jeunes ont également eu la possibilité d'assister à ces réunions - et d'y participer activement.

### Le rôle de Save the Children

En janvier 2000, Save the Children s'est offert à assumer la direction des travaux de manière à assurer que les enfants et les jeunes participent activement au processus entourant la Session extraordinaire. À partir de cette date et jusqu'à la tenue de la Session extraordinaire en mai 2002, Save the Children a investi des ressources considérables - financières, humaines et organisationnelles - dans le but d'assurer la participation effective des enfants et des jeunes au niveau national, régional et international.

Le principal apport de Save the Children à ce travail a été l'élaboration d'un cadre de bonnes pratiques relativement à la participation des enfants qui servirait à guider et à appuyer les autres - les gouvernements, les ONG et les organisations intergouvernementales - dans le cadre de leurs propres travaux portant sur la participation des enfants au processus. Travaillant en collaboration avec ses nombreux partenaires, Save the Children a élaboré des lignes directrices portant sur des questions clés essentielles à la promotion des bonnes pratiques. Par exemple, l'organisme a produit des lignes directrices sur le rôle des animateurs, la protection des enfants et la sélection des « représentants » de moins de 18 ans aux rencontres internationales. Save the Children a produit de

la documentation conçue « spécialement pour les jeunes » afin de donner un meilleur accès aux enfants et aux jeunes à l'information technique et autre concernant le processus entourant la Session extraordinaire. Aux niveaux national et régional, Save the Children a appuyé des activités de consultation des enfants portant sur les ébauches du plan d'action qui devait être adopté à la Session extraordinaire.

Les résultats de ces travaux étaient de qualité variable et inévitablement, ils n'ont pas toujours satisfait aux normes élevées qui avaient été prévues. Cependant, on s'accorde largement à dire que le processus entourant la Session extraordinaire a marqué un « changement » important au niveau du travail sur la participation des enfants. Comparativement à des activités similaires réalisées par le passé, l'étendue, la qualité et l'impact de la participation des enfants ont été de beaucoup supérieurs. Depuis la Session extraordinaire, Save the Children continue d'appuyer la participation des enfants et des jeunes au suivi à l'échelon national par le truchement de leur participation à l'élaboration de plans d'action nationaux pour les enfants ou par le biais d'autres mécanismes comme l'élaboration de Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté [CSLP].

### Dates importantes

29-30 septembre 1990	Le Sommet mondial pour les enfants (New York)
30 mai - 2 juin 2000	1 <sup>re</sup> réunion du Comité préparatoire (New York)
11-13 octobre 2000	5 <sup>e</sup> rencontre ministérielle sur les enfants et la politique sociale dans les Amériques (Kingston, Jamaïque)
29 janvier - 2 février 2001	2 <sup>e</sup> réunion du Comité préparatoire (New York)
14-16 mai 2001	5 <sup>e</sup> consultation ministérielle sur l'avenir des enfants - Asie de l'Est et Pacifique (Beijing, Chine)
16-18 mai 2001	Conférence sur les enfants en Europe et en Asie centrale (Berlin, Allemagne)
22-23 mai 2001	Réunion de haut niveau - Investir dans les enfants - Asie méridionale (Katmandou, Népal)
28-31 mai 2001	Forum pan-africain sur l'avenir des enfants en Afrique (Le Caire, Égypte)
11-15 juin 2001	3 <sup>e</sup> réunion du Comité préparatoire
19-21 septembre 2001	Date initialement prévue pour la Session extraordinaire des NU consacrée aux enfants (reportée en raison des événements du 11 septembre)
5-7 mai 2002	Le Forum des enfants (New York)
8-10 mai 2002	Session extraordinaire de l'Assemblée générale des NU consacrée aux enfants (New York)



## Leçon 1 Travailler avec les adultes est aussi important que de travailler avec les enfants eux-mêmes.

Tim Hetherington/Network Photographers/Save the Children UK

**Au cours des nombreux événements** réalisés dans le cadre du processus entourant la Session extraordinaire, les enfants et les jeunes ont souvent eu l'occasion de travailler en compagnie de politiques, de hauts fonctionnaires, de façonneurs d'opinion, de célébrités et de représentants principaux d'organisations internationales et d'ONG. Les attitudes et le comportement de ces adultes ont eu une influence critique sur la création d'un environnement dans lequel les enfants et les jeunes avaient l'impression soit que leurs vues, leurs opinions et leurs expériences étaient véritablement valorisés, soit qu'ils étaient considérés avec condescendance ou ignorés. Du fait qu'il s'agissait d'une expérience nouvelle, non seulement pour bon nombre des délégués de moins de 18 ans mais aussi pour de nombreux délégués adultes, il est apparu évident que les participants adultes avaient besoin d'être aidés pour comprendre le rôle qu'ils pourraient jouer afin que la participation des enfants se révèle une expérience positive.

La qualité de la participation des enfants et la capacité des enfants d'en bénéficier sont influencées

dans une large mesure par les efforts déployés par les adultes en vue de créer un « environnement favorable » dans lequel les enfants et les jeunes ont l'impression de pouvoir participer pleinement et activement à tous les aspects des travaux. Il faut que les enfants aient l'impression d'être les bienvenus, qu'ils se sentent valorisés pour leurs opinions et qu'ils soient traités avec respect par les adultes avec lesquels ils travaillent. Dans le cadre du processus entourant la Session extraordinaire, les enfants et les jeunes ont indiqué très clairement qu'ils voulaient que les adultes aident à créer un environnement du genre qui leur permettrait de participer aux discussions. Des efforts déployés délibérément à cette fin constituent la seule façon de contrebalancer le déséquilibre inévitable entre des adultes puissants et expérimentés et des enfants beaucoup moins puissants et moins expérimentés. Autrement, les processus et les procédures conçus par des adultes, et pour des adultes, se révéleront souvent contreproductifs par rapport au désir véritable de connaître les vues des enfants.

## Leçons tirées

### Créer un environnement favorable

- Pour qu'un « environnement favorable » soit créé, les participants adultes doivent être sensibilisés à l'importance de leur rôle d'appui à la participation des enfants. À cette fin, il faut les aider à comprendre l'importance et les avantages de la participation des enfants, de même que le fait qu'il s'agit d'un droit enchâssé dans la Convention relative aux droits de l'enfant.

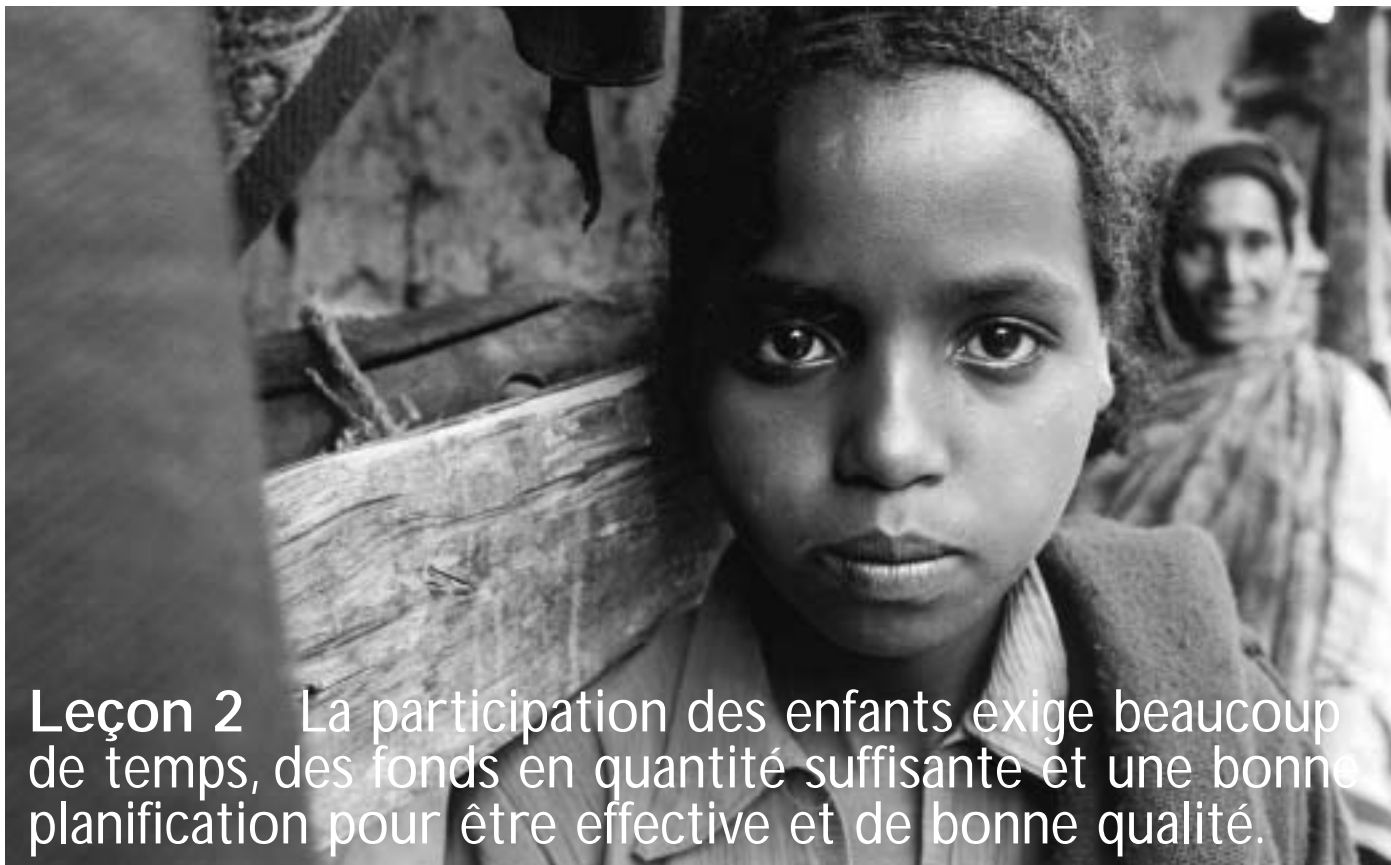
### Attitudes et comportement des adultes

Il est important que les adultes :

- s'engagent véritablement à écouter et à respecter les vues des enfants;
- soient attentifs aux expériences que les enfants ont pu vivre, au stade de développement et de maturité des enfants participant et à leur cadre de vie quotidienne;
- soient disposés à modifier ou à changer les procédures qui empêchent - au lieu de faciliter - la participation des enfants;
- utilisent une langue comprise par les enfants et donnent le temps d'expliquer le jargon technique ou les expressions complexes dans les documents officiels ou au cours des discussions;
- expliquent aux enfants et aux jeunes ce qui se passe, les résultats attendus et le genre d'influence qu'ils peuvent avoir sur le dénouement;
- soient vigilants en tout temps pour déceler les menaces à la sécurité des enfants participant (voir la leçon 9).

### Pendant les conférences et les réunions

- Il faudrait accorder du temps aux enfants pour leur permettre de travailler ensemble en vue de parvenir à un accord sur ce qu'ils veulent dire et sur la façon de le faire.
- Les adultes devraient permettre aux enfants de s'exprimer sans interruption - mais les adultes devraient aussi être attentifs afin de déterminer quand il peut être utile d'intervenir pour appuyer les apports des enfants de façon constructive.
- Lorsque des adultes et des enfants sont représentés au sein d'une délégation à une réunion, les adultes devraient encourager les enfants et les jeunes à accomplir des tâches utiles et à jouer un rôle approprié au cours du processus - par exemple faire rapport après les réunions, faire des interventions et préparer des notes d'information sur les enjeux lorsqu'ils ont l'expérience pour ce faire.
- Lorsqu'ils assument les fonctions de président ou de modérateur au cours des réunions, les adultes devraient être disposés à faire part clairement à leurs pairs adultes de leur responsabilité d'appuyer les enfants présents.



## Leçon 2 La participation des enfants exige beaucoup de temps, des fonds en quantité suffisante et une bonne planification pour être effective et de bonne qualité.

Kalpesh Lathigra/Save the Children UK

**Save the Children** a appris de l'expérience acquise dans le cadre de l'appui offert à la participation des enfants et des jeunes au processus entourant la Session extraordinaire que le temps et les fonds sont toujours les ressources les plus rares et que les besoins à ce chapitre sont souvent sous-évalués. **Save the Children** a dû consacrer des ressources humaines et financières considérables à la tâche que l'organisme s'était donné, soit respecter son engagement à appuyer la participation des enfants. La section ci-dessous décrit brièvement certaines des étapes clés qui ont été franchies au cours d'une période de deux ans et demi, soit de janvier 2000 à mai 2002. On y fait état d'une série de réunions internationales et régionales, d'un poste de coordonnateur à temps plein, de l'octroi d'une aide financière à d'autres organisations et d'activités de liaison avec divers réseaux de cadres des NU et d'ONG.

### Préparation et planification de la Session extraordinaire

#### Les différentes étapes :

- Tenue d'une réunion interne à [Katmandou] en septembre 2000 pour examiner comment **Save the Children** pourrait respecter du mieux possible l'engagement pris, à savoir appuyer la participation des enfants au processus entourant la Session extraordinaire partout dans le monde.
- Participation à une réunion tenue à [Londres] en octobre 2000 avec d'autres partenaires (y compris UNICEF, Plan, WAGGS et PeaceChild) pour examiner les bonnes pratiques en matière de participation des adolescents et montrer leur application possible dans le cadre du processus entourant la Session extraordinaire.
- Recrutement d'un coordonnateur à temps plein responsable de la participation de **Save the Children** en novembre 2000.
- Création d'un groupe de travail international sur la participation afin de réunir des personnes d'expérience recrutées parmi les membres de **Save the Children** pour planifier et contribuer aux travaux portant sur la Session extraordinaire.
- Désignation de personnes à titre de

« correspondant » partout dans le monde pour encourager et coordonner les activités nationales et régionales et travailler avec le groupe de travail international à l'appui de la participation des enfants.

- Coprésidence d'un groupe de travail sur la participation des jeunes mis sur pied par le Comité des ONG de l'UNICEF à New York. Ce groupe a assumé la responsabilité d'une grande partie de la logistique et de nombreuses autres questions concernant la participation des enfants aux rencontres dans le cadre des réunions officielles des NU à New York, c'est-à-dire les trois réunions du Comité préparatoire et la Session extraordinaire comme telle.
- Planification et participation active à l'appui de la participation des enfants au cours des cinq réunions interministérielles régionales (à Kingston, au Caire, à Beijing, à Katmandou et à Berlin).
- Organisation des réunions préparatoires à l'intention des enfants immédiatement avant les 2e et 3e réunions du Comité préparatoire en janvier et juin 2001 pour communiquer l'information aux enfants assistant aux réunions du Comité préparatoire et leur donner l'occasion de travailler ensemble avant le début de la réunion.
- Organisation d'activités de consultation auprès des enfants partout dans le monde au sujet de l'ébauche du plan d'action qui sera adopté à la Session extraordinaire et sur la façon dont ils veulent participer au processus de suivi.
- Élaboration de lignes directrices avec des partenaires sur un large éventail de sujets considérés comme importants pour assurer une participation de bonne qualité, p. ex. la protection des enfants.

- Octroi de fonds aux programmes nationaux de Save the Children et aux ONG partenaires pour leur permettre de sélectionner les enfants, de les préparer et de les conduire aux réunions nationales, régionales et internationales en compagnie des accompagnateurs adultes.

## Leçons tirées

### Temps de planification

- Les organisateurs et les facilitateurs de la participation des enfants aux activités telles que la Session extraordinaire doivent prévoir amplement de temps pour effectuer la planification et le travail requis. Cela prend presque toujours beaucoup plus de temps que prévu. Idéalement, il faut que les activités - pas seulement les discussions - commencent deux ans avant la tenue d'un grand événement. Une bonne planification est essentielle - plus on pourra consacrer de temps aux processus de réflexion approfondie et de conception et à ce qui pourrait mal tourner, meilleur sera probablement le résultat.

### Coordination de différents organismes

- Il est d'importance vitale de coordonner le travail des différents organismes et organisations pour encourager le partage des tâches, éviter les chevauchements, élargir le bassin de ressources et d'expérience disponibles et relever la norme de performance globale.

### Budgets

Il faut que les budgets nécessaires à ce travail soient alloués au début et il faut certainement qu'ils soient disponibles avant la mise en branle du processus de planification détaillée. Les budgets doivent couvrir tous les aspects du processus, y compris :

- les frais de déplacement et d'hébergement des enfants participant (et de leurs accompagnateurs) ainsi que des facilitateurs et des interprètes;
- les coûts des matériels;
- la traduction;
- la location de locaux;
- les personnes ressources;
- la documentation et la reproduction;
- l'organisation de loisirs ou d'activités « amusantes »;
- les autres dépenses diverses;
- les activités de suivi après l'événement.

### La sélection des enfants

Il faut prévoir suffisamment de temps pour faire en sorte que la sélection des enfants se fasse de manière à :

- porter au maximum l'expérience apportée au processus ou à la réunion;
- donner la possibilité aux enfants de choisir leurs propres représentants;
- permettre aux groupes d'enfants victimes de discrimination d'être représentés équitablement (voir la leçon 4);
- permettre aux enfants participant aux processus de sélection entre pairs de veiller à l'inclusion de tous les enfants et de comprendre pourquoi cela est important.

### Ressources pour la protection des enfants

- Il faut allouer des ressources suffisantes à la prise en compte des questions relatives à la protection des enfants, y compris la présence d'accompagnateurs adultes, l'établissement de procédures claires, la prise d'arrangements pour la surveillance et des séances d'information à l'intention des autres adultes participant au travail (voir la leçon 9).

### Poste spécialisé

- Il faudrait envisager l'établissement d'un poste ou d'une ressource spécialisée pour appuyer le travail portant sur la participation des enfants.



## Leçon 3 L'information produite à l'usage des enfants est essentielle afin de donner aux enfants le même accès à l'information qu'aux adultes.

James Brabazon/Save the Children UK

**Le processus entourant** la Session extraordinaire des NU était axé sur la préparation et l'élaboration d'un plan d'action global pour les enfants.<sup>4</sup> Ce plan d'action contenait des propositions d'importance cruciale concernant les principes clés, les buts et les objectifs prioritaires ainsi que les mesures à prendre pour la réalisation des buts figurant dans le plan. Le plan a été rédigé dans le style d'un document officiel des NU, y compris un large éventail d'expressions et de termes techniques. Il a été conçu pour être utilisé par des adultes - des fonctionnaires, des diplomates et des spécialistes techniques - bien au fait des processus des NU. En conséquence, il était difficile pour un non-spécialiste adulte - et encore davantage pour un enfant ou un jeune - de comprendre ce document. En tant que principales personnes visées par le plan, les enfants et les jeunes faisaient face à un obstacle important lorsqu'il s'est agi pour eux de faire part de leurs observations sur le projet de plan.

Pour résoudre le problème, Save the Children a élaboré une version « à l'usage des enfants » du plan d'action dans laquelle on a essayé de conserver le sens complet de la version originale officielle tout en adoptant un style beaucoup plus accessible et simple, sans le jargon technique. Lorsqu'un terme technique ne pouvait être remplacé ou que son utilisation était importante, un

glossaire en expliquait le sens dans un langage plus simple.

La première ébauche de la version à l'usage des enfants du plan d'action a été produite après la deuxième réunion du Comité préparatoire au cours des premiers mois de 2001. Cette version a été largement diffusée en anglais, en français et en espagnol (p. ex. elle a été affichée sur le site web du Réseau d'information des droits de l'enfant<sup>5</sup>) et utilisée comme base pour les consultations organisées par Save the Children auprès d'enfants et de jeunes partout dans le monde. Tandis que de nouvelles ébauches du document officiel étaient produites, la version pour les jeunes était révisée pour qu'elle reste à jour. La traduction du document dans d'autres langues a été effectuée par des bureaux nationaux de Save the Children et des ONG partenaires partout dans le monde. À la fin du processus, lorsque le plan d'action a finalement été adopté par les gouvernements mondiaux, la version à l'usage des enfants a été révisée une autre fois encore et publiée par le Mouvement mondial en faveur des enfants.<sup>6</sup>

Ce processus s'est accompagné de la production de versions à l'usage des enfants d'autres documents officiels comme l'examen de fin de décennie du Secrétaire général des NU intitulé « Nous les enfants ». D'autres documents d'information ont été produits dans le but de fournir une orientation sur les motifs qui sous-tendent la Session

extraordinaire et la raison de son importance pour les enfants de même que pour expliquer les différentes étapes du processus. En plus de fournir de la documentation accessible aux jeunes, Save the Children et ses partenaires ont également organisé des réunions préparatoires à l'intention des enfants, avant les réunions officielles, dans le but de les informer sur l'état des négociations, de les conseiller sur les méthodes de lobbying et de leur fournir de l'information sur les procédures officielles.

Tout ce travail a été effectué dans le but d'essayer de donner aux enfants et aux jeunes le même accès à l'information de base que les adultes participant au processus. Lorsque des enfants travaillent en collaboration étroite avec des adultes dans le cadre de processus établis par des adultes, il est essentiel de leur fournir toute l'information et le contexte de base dont ils ont besoin pour les aider au cours des échanges et des réunions et dans le cadre des activités de lobbying. Sans cette information, les enfants et les jeunes sont désavantagés dès le départ, ce qui porte atteinte à leur capacité de participer de manière effective aux processus importants lorsqu'ils sont le principal sujet de discussion.

### Leçons tirées

Afin de fournir aux enfants et aux jeunes l'information dont ils ont besoin, il faudrait prendre en considération les étapes suivantes :

- Il est important de déterminer les documents les plus importants dont les enfants et les jeunes ont besoin pour comprendre le sujet des discussions et les questions sur lesquelles ils devraient axer leurs efforts. Il faudrait alors produire des versions à l'usage des enfants de ces documents. Il peut être nécessaire de décider s'il convient de produire une version complète à l'usage des enfants en conservant le contenu entier intact ou bien s'il est préférable de produire une version sommaire beaucoup plus courte qui rassemble les principaux points. Il faudrait accompagner le document à l'usage des enfants d'une introduction claire qui explique ce dont il s'agit et la façon de l'utiliser. Il peut être nécessaire de mettre à jour régulièrement ces documents à mesure que les textes sont modifiés et révisés.

### Production de documents à l'usage des enfants

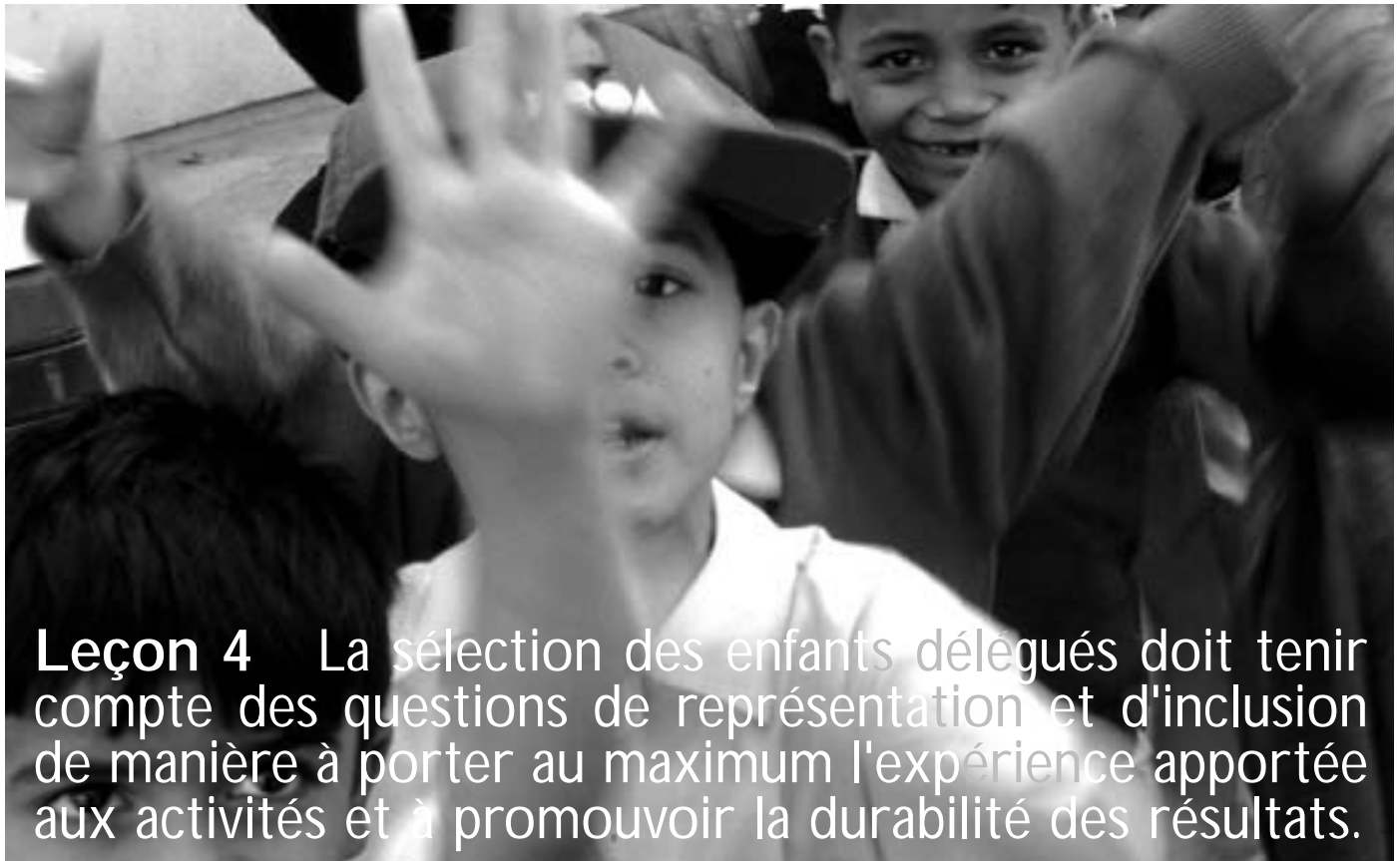
- Lors de la production de ces documents, différentes compétences sont nécessaires pour les différents aspects du processus afin d'obtenir un bon résultat - y compris la capacité de rédiger un texte véritablement à l'usage des enfants, la connaissance de la terminologie technique, le talent nécessaire pour produire une présentation attrayante et une bonne conception.
- Il est important d'établir clairement la plage d'âge, les niveaux d'alphabétisation et les différentes capacités des enfants que vous essayez d'aider. Vous pourriez envisager de produire différentes versions du document pour les enfants plus âgés et les plus jeunes ainsi que pour les enfants ayant des capacités différentes.
- Lorsque possible, les enfants et les jeunes devraient prendre part à la préparation du texte à l'usage des enfants et à la conception du document destiné aux enfants.
- On peut utiliser des images, des photographies et d'autres détails de conception pour rendre le texte plus attrayant et plus facile à suivre.
- On peut envisager l'utilisation d'autres médias, par exemple des documents audio-visuels et des livres d'histoire, pour communiquer aux enfants l'information dont ils ont besoin.

### Traduction

- Il est très important de traduire le document dans les principales langues utilisées par les enfants avec qui vous travaillez pour que la langue ne constitue pas un obstacle additionnel à l'engagement (voir la leçon 5).

### Autres renseignements

- Il est important d'expliquer les autres aspects du processus. De concert avec la production des versions à l'usage des enfants des documents officiels, il convient de préparer des documents d'information spécialement pour les jeunes qui expliquent ce qui se passe et la façon de prendre part aux travaux.



## Leçon 4 La sélection des enfants délégués doit tenir compte des questions de représentation et d'inclusion de manière à porter au maximum l'expérience apportée aux activités et à promouvoir la durabilité des résultats.

Kerstin Hacker/Save the Children UK

**Tout au long du processus** entourant la Session extraordinaire, le nombre d'enfants qui ont participé aux travaux a sans cesse augmenté. Dans le cas des réunions officielles des NU à New York, le nombre d'enfants délégués présents est passé de quelques dizaines à la première réunion du Comité préparatoire en mai 2000 pour atteindre plus de 500 à la Session extraordinaire comme telle en mai 2002. Ces enfants et ces jeunes ont assisté à ces rencontres à titre de membres des délégations gouvernementales officielles ou en tant que membres des délégations des organisations non gouvernementales. Dans certains cas, les mêmes enfants et de nombreux autres ont participé aux réunions nationales et régionales qui ont été organisées au cours du processus préparatoire.

Dans les situations du genre, lorsque seulement un nombre relativement petit d'enfants sont en mesure d'assister aux réunions, de nombreux dilemmes se posent : Comment devrait se faire la sélection ? Qui devrait effectuer la sélection - leurs pairs ou des adultes ? Au nom de qui prennent-ils la parole ? Lorsqu'une série de réunions connexes sont organisées, est-ce que les mêmes enfants devraient assister à toutes les réunions pour assurer la continuité et l'apprentissage ou bien devrait-on donner l'occasion à un éventail d'enfants de participer ? Il a été établi que la question de la sélection

des enfants et des jeunes à titre de délégués était l'une des questions les plus délicates et importantes sur laquelle il était nécessaire de se pencher encore dans le cadre de l'évaluation commandée par Save the Children.

Au cours des premières étapes du processus entourant la Session extraordinaire, il semblait probable que tant les gouvernements que les ONG utiliseraient les méthodes habituelles pour la sélection des enfants devant faire partie de leurs délégations.<sup>7</sup> En d'autres termes, les adultes effectueraient la sélection, les mêmes « jeunes leaders » seraient invités à assister à toutes les réunions. De cette manière, les enfants faisant partie de la famille des délégués adultes ou les enfants appartenant à des familles de « l'élite » auraient plus de chance d'être sélectionnés que les enfants ayant une expérience pertinente dans des domaines comme le travail des enfants, l'exploitation sexuelle ou les conflits armés.

Par conséquent, Save the Children et ses partenaires ont élaboré des lignes directrices sur la sélection des enfants délégués, lesquelles ont été mises à la disposition des gouvernements et des ONG avant les deuxième et troisième réunions du Comité préparatoire et révisées à nouveau avant la tenue de la Session extraordinaire comme telle. Ces lignes directrices encourageaient les gouvernements et les ONG à faire preuve de

transparence dans leurs procédures de sélection, à utiliser des processus de sélection par les pairs, lorsque possible, et à s'efforcer de refléter la diversité des milieux auxquels appartiennent les enfants sélectionnés.

Ces lignes directrices ont eu des répercussions mitigées. Certains gouvernements et ONG ont continué de choisir les mêmes jeunes pour chaque réunion ou de sélectionner des enfants appartenant à l'élite par le truchement de processus gardés totalement secrets. Cependant, d'autres ont déployé des efforts accrus pour élargir la sélection des enfants, confiant parfois la tâche à des ONG qui faisaient alors appel à un processus de compétition pour sélectionner les enfants. D'autres encore ont invité des groupes et des organisations de défense des enfants à jouer un rôle dans le cadre du processus de sélection et ont déployé des efforts véritables pour faire participer des groupes désavantagés et victimes de discrimination. Au moment de la tenue de la Session extraordinaire, les critères utilisés pour la sélection des enfants étaient encore très diversifiés mais nous avons constaté un changement notable, soit la sélection d'enfants capables de représenter un éventail élargi d'expériences qui avaient de meilleurs liens avec les groupes et les organisations de défense des enfants.

### Leçons tirées

#### Temps et ressources limités

- La sélection des enfants délégués sera probablement toujours un problème - le but doit consister à le faire aussi bien que possible compte tenu des circonstances. Les fonds et les ressources limités constituent un obstacle important, tout comme peut-être aussi le nombre total limité de délégués auxquels a droit chaque gouvernement ou ONG. Souvent, la sélection des délégués doit se faire dans un délai relativement court - les organisateurs de la rencontre pourraient aider en avisant les intéressés suffisamment à l'avance, autant que possible, de manière à assurer un bon processus de sélection.

#### Représentation

- Il faudrait éviter de sélectionner des « leaders des jeunes » ou des « enfants vedettes ». Il faudrait plutôt donner l'occasion de participer à un éventail élargi d'enfants et de jeunes.

- Autant que possible, la sélection des enfants délégués devrait être confiée à leurs pairs. Ainsi, le processus et les critères de sélection sont beaucoup plus transparents, les délégués peuvent s'appuyer sur un mandat plus fort pour faire connaître leurs vues et, à leur retour, ils disposent d'un processus de feedback plus clairement établi. Il est plus facile de procéder ainsi si vous prenez appui sur un processus local ou national qui a donné lieu à la création d'un bassin d'enfants et de jeunes qui sont renseignés sur les dossiers à l'étude.
- Il est très important que les enfants délégués soient très bien renseignés au sujet de la réunion à laquelle ils assistent.<sup>8</sup> Il faudrait discuter et convenir avec eux de leur rôle et de leurs responsabilités avant, pendant et après l'événement.
- Il faut s'accorder sur le fait que l'enfant délégué parle simplement à partir de sa propre expérience personnelle ou s'il « représente », dans un certains sens, les vues d'autres enfants. Dans ce dernier cas, il faut donner suffisamment de temps et offrir un soutien avant l'événement pour lui permettre de consulter des groupes pertinents d'autres enfants et de jeunes - y compris des enfants « difficiles à joindre », par exemple ceux vivant en région éloignée, dans des établissements ou dans la rue.
- Il faudrait offrir un appui aux enfants délégués pour qu'ils puissent offrir le feedback nécessaire dans leur collectivité, leur région ou leur pays à leur retour.

#### Diversité

- Sans égard au mode de sélection, il faudrait veiller très attentivement à assurer la diversité de la représentation pour ce qui est de l'âge, du sexe, de la religion, de l'origine rurale ou urbaine, du niveau des capacités et des incapacités, de l'origine ethnique, de la région géographique et du milieu socioéconomique. Une fois la sélection effectuée, il faudrait offrir un soutien approprié afin de faciliter la participation des enfants qui pourraient autrement être marginalisés par des facteurs comme une incapacité ou le fait de parler une langue minoritaire.

#### Participation des parents

- Le consentement des parents est essentiel et il faudrait obtenir celui-ci dès que possible; en outre, les communications avec les parents et les gardiens devraient se faire en continu avant, pendant et après l'événement.



## Leçon 5 La langue est un grand obstacle à la participation des enfants aux réunions internationales. Il faut accorder une attention appropriée à la traduction des documents et à la disponibilité immédiate des interprètes.

Nicole Amoroso/Save the Children Canada

La langue a été l'un des enjeux clés pour de nombreux enfants qui ont pris part aux réunions régionales et internationales dans le cadre du processus entourant la Session extraordinaire. Les enfants appartenant à de petites communautés linguistiques ont constaté que, pour eux, l'accès à l'information et au processus décisionnel était beaucoup plus difficile que pour les enfants appartenant à l'un des principaux groupes linguistiques. La disponibilité et la qualité de l'interprétation a joué un rôle crucial lorsqu'il s'est agi de déterminer si tous les enfants comprenaient de la même façon tant le processus en cours que la teneur des discussions. Cependant, même les enfants appartenant à un grand groupe linguistique, par exemple les hispanophones, ont commencé à se sentir marginalisés lorsque leur langue n'était pas utilisée tout autant que l'anglais au cours des réunions plénières. Pour les enfants qui n'avaient pas l'habitude de travailler avec un interprète, le processus était frustrant et ils se sentaient exclus.

Ce n'est que si les enfants et les jeunes ont accès à la même information (tant écrite que verbale) et ont la même possibilité d'exprimer leurs vues

qu'ils auront tous la chance de participer de manière effective.

Au cours du processus entourant la Session extraordinaire, Save the Children a déployé des efforts en vue de limiter l'impact de la langue en tant qu'obstacle à une participation effective. Chaque fois que possible - et les dépenses nécessaires pour surmonter les barrières linguistiques constituent un obstacle important - les services de traduction et d'interprétation étaient fournis et les documents à l'usage des enfants étaient traduits (voir la leçon 3).

### Leçons tirées

De bons services d'interprétation sont essentiels au succès d'une réunion à laquelle prennent part des enfants parlant des langues différentes. Pour faire en sorte que l'interprétation facilite la participation des enfants plutôt que d'être une source de frustration, différents moyens sont proposés, notamment :

### Travailler avec les interprètes

- Il est utile de renseigner les interprètes avant la réunion sur le but de l'événement, ce qui va se passer, les antécédents des enfants participant et l'importance de l'interprétation pour le succès de la rencontre.
- Il faut veiller à ce que les interprètes comprennent qu'il est important de faire montre de respect à l'égard des enfants et de les traiter exactement de la même manière que les adultes.
- Il convient d'encourager les interprètes à établir de bons rapports avec les enfants avec qui ils travaillent tout en veillant à ce qu'ils comprennent bien l'importance des questions relatives à la protection des enfants. Il peut être utile de former des équipes de deux interprètes qui travaillent avec le même groupe d'enfants étant donné que les enfants préfèrent souvent garder les mêmes interprètes. L'entente qui peut s'établir entre les enfants et les interprètes peut constituer un ingrédient clé nécessaire au bon résultat du travail d'interprétation.

### Travailler avec les enfants délégués

- Il est utile d'expliquer aux enfants l'importance de l'interprétation, la difficulté de ce travail et la façon dont ils peuvent réagir en cas de problème. Il faudrait encourager les enfants à en parler lorsqu'ils ont de la difficulté à suivre une discussion.
- Il convient de vérifier régulièrement si les enfants sont satisfaits et à l'aise par rapport aux services d'interprétation pendant le déroulement des réunions.

### Travailler avec les organisateurs de la rencontre

- Le maintien de services d'interprétation de haute qualité constitue une tâche exigeante. Les organisateurs de la réunion doivent en être conscients et ils doivent soit accorder aux interprètes suffisamment de pauses et de temps de repos, soit investir pour assurer une couverture pendant une période plus longue.
- Il faut que les organisateurs de la réunion, les présidents des séances de travail et les facilitateurs reconnaissent l'importance de l'interprétation et y accordent suffisamment d'attention dans le cadre de leurs fonctions.
- Il faut veiller à ce que, lorsque possible, les accompagnateurs adultes (les « chaperons ») n'aient pas à assumer en plus le rôle d'interprète. Il est très difficile pour eux de jouer ce rôle en plus de leurs autres tâches critiques et responsabilités consistant à assurer la protection des enfants (voir la leçon 12).
- Il faut faire en sorte que les interprètes et les enfants aient une personne ressource clé parmi les organisateurs qu'ils pourront contacter en cas de problèmes relatifs aux services d'interprétation.



Penny Tweedle/Save the Children UK

**La participation des enfants** aux événements nationaux et internationaux devient un centre d'intérêt incontournable pour les adultes concernés. Le simple fait d'organiser un événement pour que des enfants y prennent part exige beaucoup de temps et d'énergie et il devient par trop facile de perdre de vue l'image globale. Les horizons de planification ont tendance à disparaître abruptement à la fin de la réunion après que les enfants ont regagné en toute sécurité leur vie de tous les jours.

Le manque de suivi a été décrié comme un problème important dans le cadre de l'évaluation de la participation des enfants au processus entourant la Session extraordinaire. La fin brusque de la participation des enfants a représenté, pour certains, une expérience déconcertante et insatisfaisante. Après avoir participé à des discussions de haut niveau sur des questions les intéressant directement eux et leurs pairs - par exemple le travail des enfants, la pauvreté, l'éducation ou les conflits - ils ont alors trop souvent constaté qu'ils n'avaient aucun moyen de poursuivre ces discussions, aucune possibilité de travailler sur ces questions ni de renseigner les autres enfants sur ce qui s'était passé. Ils n'ont reçu aucune information sur

ce qui s'est passé par la suite, sur les résultats de leur participation ou sur la façon dont ils pourraient utiliser leur expérience pour demeurer dans le coup et contribuer au processus à l'avenir. En outre, leur désir de garder le contact et de continuer à travailler avec les autres enfants qu'ils ont rencontrés à la réunion n'a pas été satisfait.

Une façon de s'attaquer au problème consiste à appuyer la participation des enfants et des jeunes aux processus officiels de suivi mis en oeuvre à la suite de la rencontre ou de la conférence initiale. Dans le cas de la Session extraordinaire, Save the Children a déployé des efforts afin de permettre aux enfants et aux jeunes de participer activement aux processus de suivi au niveau national, par exemple l'élaboration des plans d'action nationaux pour les enfants. Dans le cadre des activités de préparation à cette activité, Save the Children a organisé des consultations sur le sujet auprès de plus de 4 000 enfants et jeunes dans 14 pays au cours de la période de sept mois qui a suivi le report de la Session extraordinaire en septembre 2001.<sup>9</sup>

Comme nous l'avons vu dans la leçon 4, une autre façon de réduire le risque probable d'un manque de suivi consiste à faire en sorte que les enfants délégués sont sélectionnés par leurs pairs et qu'il existe déjà des liens entre eux et un groupe d'enfants plus grand ou une organisation. De cette façon, il existe un groupe d'intérêt évident avec lequel ils peuvent « renouer » après l'événement et il y a davantage de chance qu'un soutien soit disponible pour faciliter le suivi, p. ex. en donnant accès au courrier électronique pour garder le contact avec d'autres enfants délégués. Le travail avec les médias avant et après l'événement est une autre façon pour les enfants de faire connaître à un groupe élargi ce qui se passe avant leur départ et de faire rapport à leur retour. Dans le cadre du processus entourant la Session extraordinaire, les enfants et les jeunes ont participé à des conférences de presse, à la rédaction de documents adressés aux médias et à la production de matériel d'information (p. ex. des bulletins, des documents audio-visuels).

## Leçons tirées

### Planification du suivi

- Les discussions et la détermination des ressources relativement au suivi sont des activités importantes dès les premières étapes de la planification. Il est essentiel de planifier aussi tôt que possible des initiatives de suivi bien réfléchies, y compris la détermination des ressources qui seront nécessaires.
- La motivation, l'intérêt et l'énergie sont à leur maximum immédiatement après un événement important et il faudrait tirer profit de cet état de fait pour entreprendre le travail de communication, de relations avec les médias et d'évaluation. En effectuant un suivi peu après l'événement, on s'assure de ne pas oublier des informations ou des expériences clés.

### Consultations auprès des enfants et des jeunes

- Les activités de consultation des enfants et des jeunes constituent un bon moyen de recueillir leurs vues sur les genres de suivi qu'ils trouveraient utiles et sur le rôle qu'ils pourraient jouer pour en assurer la réalisation.

### Utilisation de la technologie de l'information

- Les communications électroniques, notamment le courriel et Internet, constituent des moyens peu coûteux et faciles qui aident les enfants à garder le contact et à continuer de travailler ensemble une fois de retour dans leur pays respectif. Les organismes et les organisations composés d'adultes ayant accès à cette technologie doivent examiner les mesures à prendre pour y donner accès aux enfants dont ils ont appuyé la participation aux rencontres.

### Organismes d'appui

- Il faut que les coalitions nationales d'organisations composées d'adultes qui se forment pour la préparation d'événements importants envisagent de demeurer actives une fois l'événement terminé et de travailler au suivi global et, plus précisément, de veiller à ce qu'un suivi est assuré auprès des enfants concernés.

### Promouvoir des processus en continu

- De façon beaucoup plus générale, il faut délaissier les événements uniques et ponctuels pour se tourner vers des processus à long terme. L'organisation de la participation des enfants à des événements uniques prend du temps et est souvent source d'insatisfaction. Les enfants se disent davantage satisfaits des processus qui leur offrent davantage de possibilités de s'engager et qui leur donnent la chance de voir comment leur participation influe sur les décisions au fil du temps.



## Leçon 7 Les jeunes adultes sont une ressource importante à l'appui de la participation des enfants.

Stuart Freedman/Save the Children UK

L'une des questions suscitées par la participation des enfants sur une longue période de temps est la suivante : « Que se passe-t-il lorsque l'enfant/le jeune devient jeune adulte? » Les enfants qui ont participé à la première étape d'un travail peuvent alors se sentir exclus après avoir atteint l'âge de 18 ans.<sup>10</sup> Au cours des deux années et demie consacrées aux préparatifs en vue de la Session extraordinaire, plusieurs jeunes se sont retrouvés dans cette situation. En effet, un certain nombre d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans ont été très actifs au moment de la deuxième réunion du Comité préparatoire. Toutefois, après avoir atteint l'âge de 18 ans, ils n'étaient plus en mesure de mettre leur expérience à contribution pour la troisième réunion du Comité préparatoire ou, un an plus tard, de prendre part à la Session extraordinaire comme telle.

De nombreuses délégations, représentant des gouvernements et des ONG, ont pris conscience du problème. Examinant la situation au cas par cas, elles ont été en mesure de trouver des moyens imaginatifs pour faire participer les jeunes adultes sans toutefois compromettre le principe de la participation des enfants, c'est-à-dire uniquement les personnes de

moins de 18 ans. Par exemple, de jeunes adultes ont pu jouer le rôle de mentor auprès des enfants de leur délégation, assurant ainsi que les enfants plus jeunes étaient accompagnés d'une personne ressource, à peu près du même âge qu'eux, qui avait déjà pris part au même titre qu'eux à des activités similaires. D'autres jeunes adultes ont joué le rôle de facilitateur au cours d'événements et de réunions organisés spécialement pour les enfants. D'autres encore ont été en mesure de se tailler un rôle spécialement pour eux - par exemple, contribuer à faciliter l'évaluation du Forum des enfants qui s'est déroulé immédiatement avant la Session extraordinaire. De jeunes adultes ont également pu continuer de participer à des activités qui s'adressaient autant aux adultes qu'aux enfants, par exemple la participation aux caucus de lobbying de la société civile organisés sur une base régionale ou thématique. De plus, des discussions de groupe, des activités de lobbying et d'autres événements parallèles s'adressaient également à un très large auditoire et les jeunes adultes y étaient les bienvenus.

Toutefois, en règle générale, la planification de la participation des jeunes adultes s'est faite dans une

large mesure de façon improvisée. En conséquence, certains jeunes adultes se sentaient perdus ou superflus. Compte tenu de l'accent placé sur l'écoute des enfants, notamment à la Session extraordinaire, les jeunes adultes à qui aucune responsabilité précise n'avait été confiée se sont souvent sentis déboussolés ou inutiles. Bon nombre de ces jeunes adultes avaient auparavant été des enfants délégués mais ils se trouvaient alors dans une situation tout à fait similaire sans toutefois avoir l'appui dont ils avaient bénéficié par le passé.

## Leçons tirées

### Les jeunes adultes sont une ressource précieuse

- Il est clair que la participation active des enfants à la promotion et à la défense de leurs droits devrait se limiter aux seuls jeunes de moins de 18 ans mais il est utile de faire participer les jeunes adultes, lorsque possible, notamment ceux qui ont déjà été des enfants délégués. Les jeunes adultes peuvent partager leur expérience avec les enfants et leur offrir un soutien additionnel et, de ce fait, ils sont une ressource importante mais souvent sous-utilisée.
- Quant à savoir si les jeunes adultes qui n'ont pas été des enfants délégués par le passé devraient être invités pour s'acquitter de ces tâches, la question demeure étant donné que ni les avantages possibles, ni les inconvénients éventuels n'en ont encore été pleinement explorés.

### La planification du rôle des jeunes adultes

- Il faudrait enchâsser le partage des idées et de l'expérience dans les préparatifs des réunions de manière à ce que, de la même façon que les jeunes adultes pourraient appuyer la participation des moins de 18 ans, les délégués adultes et les

organisateurs s'engagent, tout en faisant montre de créativité, à appuyer les personnes de plus de 18 ans et à faire appel à celles-ci. La clarté et l'imagination sont essentielles pour faire en sorte que les jeunes adultes sont pleinement mis à contribution afin d'appuyer la participation des enfants.

### Le soutien des jeunes adultes

- Il faut enchâsser les capacités de soutien des jeunes adultes dans la planification du processus; des rôles et des responsabilités clairement énoncés sont essentiels pour faire en sorte que les jeunes adultes disposent des ressources nécessaires pour avoir une influence positive sur la participation des autres.
- Dans les cas où un processus est susceptible de s'étendre sur une longue période, au cours de laquelle l'enfant devient un adulte, il faut assurer un apprentissage en continu de manière à ce que les jeunes adultes ne soient pas surpris ni dépassés par les nouveaux rôles auxquels on s'attend d'eux. Il faudrait préparer les enfants plus âgés, même alors qu'ils participent aux premières étapes du processus, aux rôles qu'ils pourraient être appelés à jouer au cours des étapes ultérieures. De cette manière, ils peuvent eux-mêmes observer et poser des questions aux personnes qui les entourent avant de faire la transition entre la participation en tant qu'enfant et la participation en tant qu'adulte.

## Leçon 8 Les processus de participation sont vulnérables face à la manipulation exercée par les adultes. Il faut prendre des mesures pour s'en protéger et pour intégrer la tolérance et le respect de l'opinion des autres dans le processus.

**Quel que soit l'événement** réunissant des participants adultes et enfants, il est important d'être prêt à faire face aux situations où des adultes pourraient essayer de manipuler le processus de participation à l'appui de leurs propres objectifs. En outre, de fortes divergences d'opinions peuvent surgir lorsque certains participants ne sont pas disposés à respecter les vues des autres ou à se conformer aux règles de base établies. Peu importe les efforts consacrés à essayer de s'attaquer à l'avance à ces problèmes et à créer et maintenir un climat empreint de respect, des situations imprévues pourraient apparaître au cours de l'événement et il faudra alors trouver des solutions.

Un exemple notable de difficultés du genre a été observé à la deuxième réunion du Comité préparatoire en janvier 2001. Chaque jour, pendant quelques heures, un endroit était assigné aux enfants et aux jeunes participant à la réunion où ils pouvaient se rencontrer pour « le caucus des jeunes ». Cependant, le caractère ambigu du terme « jeunes » a posé des difficultés - y compris la participation d'adultes, jeunes et vieux, qui avaient l'impression d'avoir le droit d'y assister. À ces difficultés s'est

ajoutée la mobilisation organisée de groupes d'intérêt spécial qui visaient eux aussi cet endroit. En conséquence, les enfants n'ont pu utiliser cet endroit pour se réunir et planifier leur propre participation, comme il avait été prévu au départ. En effet, quelques groupes ont profité des objectifs mal définis du caucus et ont essayé de manipuler les débats, empêchant les enfants de faire le meilleur usage du temps et de l'endroit mis à leur disposition.<sup>11</sup>

À la suite de cette expérience, un certain nombre de changements ont été apportés en prévision de la troisième réunion du Comité préparatoire. Des efforts accrus ont été déployés, par exemple, en vue d'assurer l'intégration des enfants à la gamme complète des réunions du caucus et aux activités parallèles plutôt que de créer un caucus distinct pour « les enfants » ou pour « les jeunes ». Cependant, les enfants se sont encore vu allouer leur « propre » espace durant cette rencontre (et à la Session extraordinaire). Cet endroit était situé juste à l'extérieur de l'immeuble des NU et ils pouvaient s'y rendre pour tenir des rencontres sans caractère officiel et utiliser les ordinateurs tout au long de chacune des journées pendant lesquelles se sont

déroulés les événements. Ce local était interdit aux adultes. Cette règle a également été appliquée dans le cas des ateliers des enfants tenus avant la troisième réunion du Comité préparatoire et la Session extraordinaire. Dans le but de fournir aux enfants un endroit sécuritaire où ils pouvaient se préparer et examiner ensemble les dossiers, ces rencontres étaient également interdites aux adultes, à l'exception des facilitateurs et des personnes ressources.

En outre, dans le but de renforcer le message concernant la séparation des enfants et des jeunes adultes, le nom du « groupe de travail sur la participation des jeunes » (responsable de la planification logistique de la participation des enfants) a été changé et est devenu le « groupe de travail sur la participation des moins de 18 ans ».

Comme mentionné ci-dessus, un événement international important attirera inévitablement des personnes ayant des antécédents, des expériences et des opinions différents. Save the Children et ses partenaires ont déployé des efforts spéciaux après la deuxième réunion du Comité préparatoire pour faire en sorte que les facilitateurs qui travaillaient avec des groupes d'enfants soient conscients des défis possibles susceptibles d'apparaître lorsqu'il s'agit de faire face à cette diversité et nous avons essayé de leur donner les compétences nécessaires pour faire face à toutes les situations, quelles qu'elles soient.

## Leçons tirées

### Offrir des installations à l'usage exclusif des enfants

- Certains enfants et jeunes veulent que les adultes aident à créer un environnement favorable à leur participation. En même temps, ils veulent aussi leur propre espace où ils pourront développer leurs idées et leurs stratégies collectives. Il faut examiner ces besoins contradictoires et négocier des

solutions de manière juste et ouverte. Il faudrait leur expliquer le risque possible de manipulation par les adultes.

- Si un endroit est réservé exclusivement à l'usage des enfants, seuls les adultes qui exercent une fonction clairement définie et pertinente devraient y avoir accès (p. ex. les facilitateurs, les interprètes et les organisateurs). Aucune exception ne devrait être faite.

### Préparation des facilitateurs et des accompagnateurs adultes

- Il est important que, avant leur départ, les accompagnateurs adultes (aussi appelés les « chaperons ») comprennent clairement qu'ils ont la responsabilité de soutenir et de protéger les enfants qui leur sont confiés et qu'ils ne devraient pas essayer de les manipuler pour assurer la réalisation d'objectifs prévus à l'ordre du jour des adultes (voir la leçon 12).
- Les facilitateurs doivent veiller à ce qu'un climat d'ouverture règne chez les enfants de manière à ce que toutes les questions ou préoccupations puissent être soulevées et examinées, quelles qu'elles soient. Il faut être prêt à faire face aux comportements inappropriés et (ou) aux tentatives en vue de prendre le contrôle d'un processus à la poursuite d'objectifs idéologiques exclusif ou bornés.
- Les facilitateurs doivent être disposés à faire face aux enjeux politiques et idéologiques conflictuels, y compris appuyer les enfants qui y font face eux aussi.



## Leçon 9 La protection des enfants doit faire partie intégrante de chaque aspect de la planification d'un événement ou d'un processus auquel participent des enfants.

Jenny Matthews/Save the Children UK

Les préoccupations en matière de sécurité et de bien-être des enfants se trouvent au cœur même de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Malgré cette préoccupation fondamentale, il a fallu déployer des efforts considérables avant de pouvoir s'attaquer de manière appropriée aux problèmes relatifs à la protection des enfants au niveau de la participation des jeunes au processus entourant la Session extraordinaire.

Le premier rassemblement en importance des enfants et des jeunes dans le cadre des préparatifs sur la scène internationale en vue de la Session extraordinaire a eu lieu à New York à la deuxième réunion du Comité préparatoire, à la fin de janvier 2001. À ce moment, on a constaté avec surprise que de nombreux enfants de moins de 18 ans étaient arrivés à New York sans la présence, le soutien et l'orientation d'un accompagnateur adulte. L'intensité des réunions, l'expérience nouvelle que constitue la ville de New York comme telle, le choix déconcertant de nombreux événements différents auxquels ils ont été conviés, le temps froid et la nourriture différente ont été des facteurs de stress pour la plupart des adultes présents, et encore plus pour les enfants et les jeunes.

Forts de cette expérience, les organisateurs de la troisième réunion du Comité préparatoire qui a eu lieu à New York en juin 2001 ont insisté pour que tous les enfants de moins de 18 ans soient accompagnés d'un

adulte et, dans cette optique, ils ont produit des lignes directrices sur le rôle et les responsabilités de ces « chaperons ». Ces lignes directrices s'inspiraient largement des modèles élaborés par Save the Children et l'UNICEF pour la réunion préparatoire régionale de haut niveau en Asie méridionale tenue à Katmandou en mai 2001. Ces lignes directrices ont été reproduites en vue d'être largement diffusées au niveau national et régional dans le cadre des activités et des processus préparatoires mais elles n'étaient pas encore suffisantes en soi pour assurer que les accompagnateurs adultes s'acquittent pleinement de leur rôle, c'est-à-dire soutenir et orienter les jeunes délégués confiés à leurs bons soins.

Dans le cadre des préparatifs en vue de la Session extraordinaire initialement prévue pour septembre 2001, on s'est efforcé d'améliorer encore les pratiques passées au moyen de mesures comme l'élaboration d'un énoncé de principe de deux pages sur la protection des enfants qui a été remis à tous les accompagnateurs adultes et l'inclusion, dans le programme des activités, d'une séance d'information obligatoire sur la protection des enfants à l'intention des accompagnateurs adultes.

Les événements du 11 septembre ont eu l'effet d'une onde de choc au niveau des politiques prévues en matière de protection des enfants. On se demandait dans quelle mesure il serait sécuritaire pour les enfants et les jeunes de se rendre à New York pour la Session

extraordinaire reportée. L'obligation de fixer des normes de qualité en matière de sécurité et de protection des enfants, reflétant un équilibre entre la protection et la participation, est alors devenue une préoccupation majeure pour les organisateurs de la Session extraordinaire reportée en mai 2002.

Au sein de l'organisme Save the Children, on avait grandement l'impression qu'il fallait mettre en place un système permettant de veiller à la protection depuis le point de départ de chaque enfant jusqu'à son retour et d'assurer que tous les délégués de moins de 18 ans puissent être facilement contactés. Par conséquent, Save the Children a dressé une liste de recommandations sur les questions relatives à la sécurité et à la protection des enfants qui a été soumise à l'UNICEF et aux autres organismes partenaires. On y trouve notamment ce qui suit :

- Réviser les formulaires d'inscription de manière à pouvoir y trouver toutes les informations nécessaires pour assurer la protection des enfants à tous les égards.
- Dresser une « liste cadre » de tous les enfants de moins de 18 ans qui viennent à New York de manière à ce qu'il soit beaucoup plus facile de contacter les personnes concernées en cas d'urgence, tant avant que pendant l'événement.
- Mettre en place un système « d'enregistrement » à l'arrivée.
- Prendre les arrangements pour une assurance médicale et autre pour tous les délégués de moins de 18 ans. Cette question est apparue très préoccupante lors des réunions préparatoires précédentes lorsqu'on s'est rendu compte que beaucoup d'enfants de moins de 18 ans n'avaient aucune assurance ou n'étaient pas correctement assurés. Avant la Session extraordinaire reportée, cette question était laissée à l'attention de chaque organisation ou délégation. En fin de compte, un organisme responsable des NU, l'UNICEF, s'est chargé de cette question.
- Assurer l'hébergement des moins de 18 ans dans un petit nombre d'hôtels à New York, y compris, dans chaque hôtel, des « correspondants » adultes responsables de la protection.
- Veiller à ce que les accompagnateurs adultes soient correctement informés quant à leur rôle avant leur départ et à nouveau sur place à New York.
- Assurer un contrôle policier de tous les chaperons bénévoles chargés d'accompagner les enfants de moins de 18 ans qui arrivent à New York sans être accompagnés d'un adulte.
- Informer les enfants sur les questions de sécurité et de protection avant leur départ pour New York et à nouveau sur place à New York.

## Leçons tirées

### Planifier tôt la protection des enfants

- Il faut intégrer systématiquement la protection des enfants à tous les aspects de la planification de tout événement auquel participent des enfants. De bonnes pratiques en matière de protection des enfants sont essentielles afin de créer un environnement propice à la participation effective des enfants. L'établissement de normes en matière de protection des enfants prend du temps, de la préparation et des ressources appropriées - tant humaines que financières.

### Responsabilités claires

- Il faut toujours que toutes les personnes concernées sachent clairement qui est responsable, tant sur le plan légal que moral, de la protection des enfants, par exemple les organisateurs de la réunion et les accompagnateurs adultes.

### Assurer une meilleure connaissance des enjeux relatifs à la protection des enfants au sein des organisations

- Les organisations qui font participer des enfants à des événements ou à des processus doivent être mieux informées et accroître leurs compétences en ce qui concerne la protection des enfants. Il est clairement établi que les organisations doivent élaborer et appliquer de manière rigoureuse des normes sur les pratiques de qualité essentielles relativement à la protection des enfants. Il est important que les organisations examinent comment traiter des questions éthiques entourant la participation des enfants.

### Éléments clés des bonnes pratiques :

- veiller à ce que les enfants de moins de 18 ans et les accompagnateurs adultes soient couverts par une assurance;
- insister pour que tous les enfants de moins de 18 ans soient accompagnés par un adulte;
- fournir des lignes directrices aux accompagnateurs adultes;
- utiliser des formulaires de consentement du parent/gardien;
- créer une base de données détaillées coordonnée sur les enfants de moins de 18 ans et les accompagnateurs adultes;
- remettre des badges portant des numéros d'appel des secours à tous les enfants participant;
- désigner des correspondants en charge de la participation des enfants;
- tenir une séance d'information sur la protection des enfants à l'intention des moins de 18 ans;
- veiller à ce qu'une salle de repos, des fournitures médicales et les services d'un médecin ou d'une infirmière soient disponibles.



Peter Fryer/Save the Children UK

## Leçon 10 L'évaluation systématique est essentielle pour améliorer la pratique et tirer des enseignements pour l'avenir.

**Convoquer des enfants** en grand nombre pour qu'ils participent de manière ordonnée et effective à une réunion importante des NU, voilà qui n'avait jamais été réalisé avant la Session extraordinaire. De nombreux enfants et jeunes avaient pris part aux activités nationales et régionales mais ce fut une expérience nouvelle pour les enfants de se réunir dans le cadre d'un événement d'envergure internationale aux NU.

La première réunion organisée a eu lieu en janvier 2001; à cette occasion, une cinquantaine d'enfants ont assisté à la deuxième réunion du Comité préparatoire tenue à New York. Immédiatement avant cette rencontre, un atelier préparatoire a été organisé à l'intention des enfants pour les préparer en vue de leur participation. Les participants adultes avaient hâte de connaître les réactions des enfants participant. Ils voulaient savoir si l'atelier les avait aidés à participer à la réunion des NU. Dans l'affirmative, qu'est-ce qui avait été utile? Qu'est-ce qui avait encouragé leur participation? Quels ont été les obstacles auxquels ont fait face les enfants pour se faire entendre et être écoutés? Il fallait donner aux enfants la possibilité d'exprimer leurs opinions sur ces points de manière à ce que leurs idées et leurs recommandations puissent être prises en compte dans le cadre de la planification des activités futures.

Avec la participation des enfants, il y a eu des évaluations

des trois ateliers préparatoires tenus à l'intention des enfants avant les réunions des NU ainsi que de la participation des enfants aux réunions officielles comme telles - les deuxième et troisième réunions du Comité préparatoire et la Session extraordinaire comme telle. Ainsi, les enseignements tirés d'une activité ont permis de documenter et d'améliorer la planification et l'organisation de l'activité suivante.

On avait l'impression que les enfants et les jeunes devaient, autant que possible, faire partie intégrante de l'évaluation dès le tout début. Cependant, il fallait pour cela relever un certain nombre de défis :

- comment faire participer les enfants à la préparation de l'évaluation tandis qu'ils prenaient également part aux ateliers ou aux réunions officielles;
- comment préparer, imprimer, distribuer et traduire en trois langues les formulaires d'évaluation dans un délai très court;
- comment assurer que tous les participants recevaient leur formulaire d'évaluation à temps et dans une langue qu'ils comprenaient;
- comment assurer que chacun retourne le formulaire soit pendant l'événement, soit après son départ;

- comment faire en sorte d'intégrer la participation des enfants à la préparation des résultats lorsque ceux-ci sont de pays différents et retournent chez eux immédiatement après la fin de la rencontre.

Heureusement, il s'est révélé possible à chaque occasion de former un groupe de référence composé d'adultes et d'enfants qui se sont engagés à soutenir le processus d'évaluation. Ces groupes ont assumé la responsabilité collective d'élaborer des instruments d'évaluation et de veiller à leur distribution sur une large échelle. Il n'a pas toujours été possible pour tous les membres d'assister à toutes ces réunions et de partager les tâches mais les groupes ont néanmoins continué à bien fonctionner tout au long du processus. La participation de jeunes ayant juste un peu plus de 18 ans a été extrêmement importante, tant sur le plan de l'engagement qu'au niveau des communications avec les enfants et les moins de 18 ans (voir la leçon 7).

Les résultats de ce travail ont été très importants pour ce qui est d'établir ce qui avait fonctionné et ce qui n'avait pas fonctionné pour les enfants participant à l'événement. Ainsi, il a été possible de s'attaquer aux problèmes au cours de la planification de l'événement suivant, ce qui a permis d'atténuer les frustrations que les enfants avaient ressenties tout en leur permettant de se concentrer sur leur participation effective.

Inévitablement, tout ne s'est pas déroulé sans heurt, notamment le traitement des questions restées en suspens après que les participants se sont dispersés et sont rentrés dans leur pays d'origine. Il a été convenu, par exemple, que la rédaction du rapport d'évaluation du Forum des enfants serait effectuée principalement par le groupe de référence qui avait organisé l'évaluation. Cependant, le temps nécessaire à ce travail a été largement sous-évalué, ce qui a donné lieu à des délais importants. Pour cette raison et à cause des barrières linguistiques, il a été difficile de garder le contact avec tous les membres du groupe de référence.

Depuis la fin de la Session extraordinaire, Save the Children déploie des efforts considérables pour évaluer la participation des enfants et en tirer des enseignements. Ce travail a commencé bien avant la Session extraordinaire comme telle, après qu'elle a été

reportée en raison des événements tragiques du 11 septembre 2001; en effet, l'organisme a alors commandé une évaluation des processus nationaux, régionaux et internationaux qui avaient été réalisés jusqu'à ce jour de manière à assurer que les enseignements tirés jusqu'alors ne se perdraient pas à cause du passage du temps.<sup>12</sup> En plus de la présente publication, d'autres publications ont été produites, y compris des lignes directrices sur la consultation des enfants et les normes de pratique en matière de participation des enfants. Un certain nombre de pays et de régions individuelles ont également effectué des évaluations de leur travail à l'appui de la participation des enfants à ce niveau.<sup>13</sup>

## Leçons tirées

### Utilisations de l'évaluation

- Une bonne évaluation doit faire partie intégrante du processus. Celle-ci est essentielle si l'on veut tirer des enseignements qui pourront ensuite servir à guider la participation future des enfants à des événements ou des processus similaires. L'évaluation peut aider également à évaluer le respect des droits relatifs à la participation des enfants de même que les avantages et les inconvénients de la participation des enfants.
- L'évaluation est également un moyen d'examiner ce qui a été réalisé au niveau des résultats et des apprentissages individuels et collectifs.
- La plupart des évaluations sont axées sur les enjeux du processus - il est important aussi d'évaluer l'impact de la participation des enfants. Par exemple, les propositions faites par les enfants ont-elles eu un impact, est-il possible de lier leurs apports aux décisions prises par les décideurs et est-ce que leur participation a eu une influence sur l'attitude des adultes?

### Planification de l'évaluation

- Il faudrait envisager d'établir un petit comité d'évaluation composé d'enfants, bénéficiant de l'appui de jeunes de plus de 18 ans et d'adultes, dès le début de l'événement.
- Il faut prévoir du temps et des ressources pour l'évaluation, soit du temps spécialement prévu à cette fin dans le programme, la fourniture de services d'interprétation et de traduction ainsi que la rédaction d'un rapport d'évaluation.



## Leçon 11 Les enfants veulent travailler avec les médias. Ils devraient être encouragés à le faire et ? parfois - il faudrait également les protéger des médias.

Kalpesh Lathigra/Save the Children UK

À de nombreux rassemblements d'enfants et de jeunes, les médias, les dignitaires et les décideurs sont très intéressés par ce que les jeunes délégués ont à dire. C'est une excellente occasion pour les enfants et les jeunes de se faire entendre. Cependant, il y a également des risques qu'il faut prendre en considération et auxquels il faut se préparer à l'avance.

Dans le but de soutenir le travail médiatique des enfants pendant la Session extraordinaire, un certain nombre de mesures ont été prises pour mettre en valeur le potentiel des enfants dans ce domaine. Notamment, on a produit un document spécialement pour les jeunes intitulé « Comprendre les médias », en anglais, en français et en espagnol, qui a été distribué à tous les enfants présents à la troisième réunion du Comité préparatoire et à la Session extraordinaire. Une séance d'information sur le travail avec les médias a également été inscrite à l'ordre du jour des réunions préparatoires des enfants avant la deuxième réunion du Comité préparatoire ainsi qu'à l'ordre du jour de la troisième réunion du Comité préparatoire et du Forum des enfants. Dans le cas du Forum des enfants, une séance d'information distincte

a également été organisée à l'intention des enfants qui n'ont pu prendre part à l'événement à cause des restrictions au niveau du nombre de participants ou de leur enregistrement tardif. À la Session extraordinaire comme telle, un membre du personnel de Save the Children était disponible pour offrir un soutien aux enfants et veiller à leur protection à ce chapitre.

Save the Children a également appuyé la participation d'enfants journalistes dans le cadre du processus entourant la Session extraordinaire, veillant à ce qu'un « regard d'enfant » soit posé sur ce qui se passait. Des effectifs de soutien adultes ont été recrutés pour conseiller et faciliter le travail des enfants journalistes et un soutien technique a été assuré pour leur permettre de déposer leurs écrits.

## Leçons tirées

### Préparation avant la réunion

Envisager de désigner un coordonnateur des médias (attaché de presse) avant coup afin d'assurer la planification exhaustive des arrangements pratiques

pour le travail médiatique avec les enfants participant. Ces arrangements devraient porter sur :

- les questions entourant la protection des enfants;
- la désignation de porte-parole des moins de 18 ans;
- la réservation de salles pour les briefings média ou les interviews individuelles;
- le briefing des interviewés de moins de 18 ans;
- l'élaboration de codes de conduite.

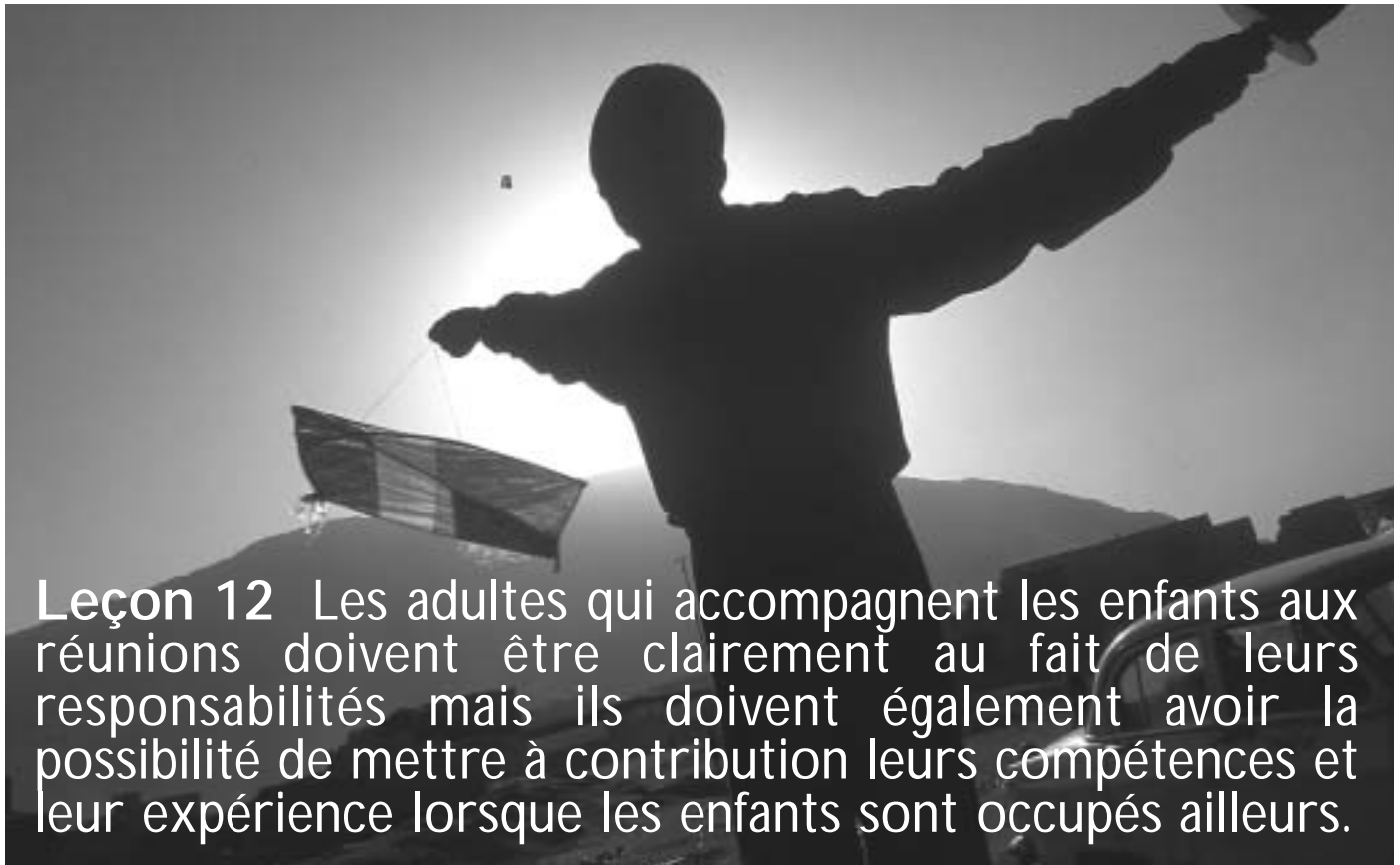
La préparation des enfants devrait se faire à l'avance. Par exemple, il faudrait élaborer des lignes directrices relatives aux médias pour les jeunes et les faire parvenir aux participants avant l'événement. C'est également une bonne idée de prévoir du temps dans l'ordre du jour pour une séance d'information à l'intention des participants de moins de 18 ans sur les échanges avec les médias au cours des activités préparatoires.

Il est important d'obtenir le plein consentement et l'accord complet tant des jeunes participants que de leurs parents ou gardiens respectifs en ce qui a trait à la participation des enfants au travail médiatique. Pour ce faire, on peut demander aux enfants et à leurs parents/gardiens de signer un formulaire de consentement et d'autorisation avant l'événement.

### **Pendant l'événement**

- Il est utile de prévoir des créneaux prédéterminés (c.-à-d. des moments précis) pendant lesquels les médias (y compris les équipes de tournage) et les dignitaires ont accès et de s'entendre sur ceux-ci. Par exemple, les séances d'ouverture et de clôture, les conférences de presse et du temps réservé pour des interviews. On évite ainsi les situations où la présence des médias ou de dignitaires peut causer du désordre au cours d'un événement déjà soumis à un horaire serré.

- Planifier et coordonner de manière proactive la participation des enfants journalistes qui peuvent couvrir l'événement à partir de leur propre point de vue.
- S'il y a lieu, envisager la création d'un comité des médias dès le début pour assurer que les activités médiatiques sont réalisées en harmonie avec les intérêts et les besoins des jeunes participants. C'est également un bon moyen de réunir un groupe de porte-parole auprès des médias de moins de 18 ans.
- Informer les représentants des médias de manière à ce qu'ils soient conscients des points à prendre en considération lorsqu'ils interviewent des enfants.



## Leçon 12 Les adultes qui accompagnent les enfants aux réunions doivent être clairement au fait de leurs responsabilités mais ils doivent également avoir la possibilité de mettre à contribution leurs compétences et leur expérience lorsque les enfants sont occupés ailleurs.

Stuart Freedman/Save the Children UK

**Un facteur clé de la participation** effective des jeunes consiste à assurer que les personnes de soutien adultes (aussi appelées les « accompagnateurs adultes » ou les « chaperons ») comprennent pleinement leur rôle et qu'elles sont en mesure d'offrir tout le nécessaire pour appuyer ou faciliter la participation effective des jeunes qui leur sont confiés. Bien qu'elles puissent elles-mêmes avoir des connaissances poussées sur un sujet et une grande expérience en la matière, ces personnes devraient avoir comme objectif d'assurer que la voix des jeunes est entendue.

Le comportement des accompagnateurs adultes pendant la Session extraordinaire a été variable. Beaucoup ont fait montre d'un grand sens des responsabilités tandis que d'autres donnaient l'impression de n'avoir comme seul rôle que de conduire l'enfant ou le jeune à la réunion, étant ensuite libres d'aller faire du shopping! Au cours de la Session extraordinaire, des efforts considérables ont été déployés pour accroître la sensibilisation au rôle des accompagnateurs adultes de même que sa compréhension et pour améliorer cette pratique. Notamment, il faut que les organisateurs soient

disponibles pour assurer que, par exemple, la logistique a été bien comprise et appliquée conformément aux bonnes pratiques en matière de protection des enfants.

Avant les événements tenus à New York dans le cadre du processus entourant la Session extraordinaire, l'organisme Save the Children et ses partenaires ont distribué des lignes directrices à tous les accompagnateurs adultes afin d'assurer que toute l'information importante et pertinente était facilement accessible. Un défi qui s'est posé tout au long du processus entourant la Session extraordinaire a consisté à faire comprendre à tous les intéressés les limites ou les règles et les règlements auxquels devaient se conformer l'accompagnateur adulte et le jeune placé sous sa responsabilité. Les lignes directrices ont été largement distribuées mais elles étaient souvent interprétées différemment. Par exemple, certains accompagnateurs adultes permettaient aux jeunes de se rendre seuls à l'immeuble des NU depuis leur hôtel et de marcher dehors sans supervision tandis que d'autres veillaient à ce que les jeunes ne se trouvent jamais à l'extérieur de l'immeuble des NU

sans être accompagnés. Dans de nombreux cas, il y avait aussi des règles différentes pour les enfants plus âgés (16-18 ans) et les plus jeunes, ce qui amenait souvent les enfants plus jeunes à croire que les « règles » n'étaient pas appliquées de manière équitable.

## Leçons tirées

### Rôle des accompagnateurs adultes

- Tous les accompagnateurs adultes doivent être conscients de l'importance de leur rôle et de leurs responsabilités en plus de clairement comprendre la politique en matière de protection des enfants. L'accompagnateur adulte devrait comprendre que sa responsabilité première et la plus importante consiste à assurer la sécurité et le confort des jeunes. Le soutien approprié des enfants participant ne saurait être combiné à d'autres tâches et responsabilités.

En plus d'assurer la sécurité et le confort des jeunes, ils devraient également :

- servir de personne ressource pour la communication de l'information et de renseignements détaillés sur l'événement aux enfants délégués;
- intervenir auprès du reste de la délégation (ONG ou gouvernement) en vue d'assurer la pleine participation des jeunes délégués qui leur ont été confiés. Pour cela, ils doivent entretenir de bons rapports avec les autres membres de la délégation dont fait partie l'enfant ou le jeune placé sous leur responsabilité (voir la leçon 1).

### Compréhension mutuelle des rôles

- Il faut que les enfants comprennent le rôle de l'accompagnateur adulte et ce qu'ils devraient attendre de celui-ci. Le soutien commence à la

maison; les enfants participant à un événement, de concert avec leur gardien, doivent alors comprendre clairement la nature de l'activité, les questions de sécurité, les arrangements pour les déplacements, les attentes et les responsabilités. Les règles et les règlements devraient être établis, compris et respectés par l'adulte et le(s) jeune(s).

### Accompagnateurs adultes travaillant ensemble

- Si l'occasion se présente - par exemple, lorsque les enfants participent à des réunions auxquelles prennent part uniquement des enfants - il peut être possible d'organiser des activités à l'intention des accompagnateurs adultes pour leur permettre de partager leur expérience ou de travailler ensemble en tant que groupe

*D'autres enseignements clés se rapportant aux accompagnateurs adultes se trouvent ailleurs dans la présente publication, notamment à la leçon 10 portant sur la protection des enfants.*

# Annexe 1 - Guide des ressources

G. Cockburn. *La participation effective des jeunes à des conférences internationales : Étude de cas : La Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre*, ACDI, Hull (Québec), 2001.

Save the Children. *So you want to consult with children?*, Save the Children, 2004.

Association canadienne pour les Nations Unies. *Les jeunes et les réunions internationales : Un guide de poche sur la participation efficace*, Ottawa, 2002.

Disponible sur support électronique :

[http://www.unac.org/en/pocketbook/reun\\_intl\\_fr.pdf](http://www.unac.org/en/pocketbook/reun_intl_fr.pdf)

G. Lansdown. *Promoting Children's Participation in Democratic Decision-making*, (Promouvoir la participation des enfants au processus décisionnel démocratique), UNICEF, Innocenti Insight, Florence, 2001.

Disponible sur support électronique :

<http://www.unicef-icdc.org/publications/pdf/insight6.pdf>

## Pour d'autres renseignements de base sur la Session extraordinaire des NU, voir :

UNICEF. *Bâtir un monde digne des enfants*, UNICEF, 2003.

Disponible sur support électronique :

[http://www.unicef.org/french/publications/files/pub\\_build-wffc-fr.pdf](http://www.unicef.org/french/publications/files/pub_build-wffc-fr.pdf)

UNICEF. *Un monde digne des enfants*, UNICEF, 2002.

Disponible sur support électronique :

<http://www.unicef.org/french/specialsession/wffc>

Une version spécialement pour les jeunes est également disponible :

Le Mouvement mondial en faveur des enfants. *Child-friendly version of A World Fit For Children*, Le Mouvement mondial en faveur des enfants, 2002.

Disponible sur support électronique :

[http://www.gmfc.org/Child\\_Friendly\\_wffc\\_FINAL.pdf](http://www.gmfc.org/Child_Friendly_wffc_FINAL.pdf)

[http://www.unicef.org/french/specialsession/wffc/child\\_friendly.html](http://www.unicef.org/french/specialsession/wffc/child_friendly.html)

Etherton, M. *Creating a Process Fit For Children : Children and young people's participation in the preparation for the UN Special Session on Children*, Save the Children, 2003.

# Notes de fin

1 Etherton, M. *Creating A Process Fit For Children : Children and young people's participation in the preparations for the UN Special Session on Children*, Save the Children, 2003.

2 Les lecteurs à la recherche d'une documentation additionnelle sont invités à commencer par la courte liste de documents figurant sous la rubrique « guide des ressources » à la fin du présent rapport. Notamment, Save the Children a produit une publication d'accompagnement au présent document contenant une analyse beaucoup plus détaillée de ces questions et offrant des conseils pratiques (voir le document intitulé *So you want to consult with children?*, Save the Children, 2004). Cette publication contient une liste exhaustive de ressources additionnelles.

3 Ci-après appelée la " Session extraordinaire ". Pour des renseignements de base additionnels sur la Session extraordinaire consacrée aux enfants, voir *Bâtir un monde digne des enfants*, UNICEF, 2003. Disponible sur support électronique :

[http://www.unicef.org/french/publications/files/pub\\_build-wffc-fr.pdf](http://www.unicef.org/french/publications/files/pub_build-wffc-fr.pdf)

Initialement, la Session extraordinaire devait se dérouler du 19 au 21 septembre 2001 mais elle a dû être reportée à la suite des attentats terroristes du 11 septembre à New York et Washington.

4 Au cours du processus entourant la Session extraordinaire, ce plan était appelé le « document final ». Depuis la Session extraordinaire, il est connu sous son titre : *Un monde digne des enfants*.

5 Le site web du Réseau d'information des droits de l'enfant : <http://www.crin.org>.

6 *Child-friendly version of A World Fit For Children*, Le Mouvement mondial en faveur des enfants, 2002.

Une version spécialement pour les jeunes d'*Un monde digne des enfants* est disponible sur support électronique :

[http://gmfc.org/Child\\_Friendly\\_wffc\\_FINAL.pdf](http://gmfc.org/Child_Friendly_wffc_FINAL.pdf)

[http://www.unicef.org/french/specialsession/wffc/child\\_friendly.html](http://www.unicef.org/french/specialsession/wffc/child_friendly.html)

7 Le gouvernement du Canada a fait une exception notable à cette règle, étant l'un des premiers gouvernements à inclure des enfants au sein de sa délégation, à effectuer une rotation de la participation entre les différentes réunions et à suivre un processus de sélection transparent. Peu après, d'autres gouvernements ont suivi son exemple, par exemple celui du Royaume-Uni.

8 Au moins une jeune déléguée a été sélectionnée pour prendre part à l'une des réunions du Comité préparatoire avec un préavis de deux semaines sans recevoir aucune information sur le sujet de cette rencontre.

9 Les résultats de ces consultations ont été publiés sous le titre *Shaping a Country's Future with Children and Young People*, Save the Children, 2002; le document est disponible à cette adresse :

[http://www.savethechildren.ca/specialsession/Worddoc/National\\_English.doc](http://www.savethechildren.ca/specialsession/Worddoc/National_English.doc).

10 Suivant la définition de la Convention relative aux droits de l'enfant, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans. Lorsque des questions relatives aux enfants sont examinées, il est important que la participation aux travaux soit accordée en priorité aux enfants eux-mêmes. Par le passé, de jeunes adultes ont souvent été utilisés pour « parler » pour les enfants parce que les adultes préfèrent les jeunes personnes

« plus âgées » et que les enfants étaient considérés comme ayant plus besoin de protection que de participation.

11 Ce ne fut pas non plus le seul cas, comme cet exemple tiré d'une réunion préparatoire régionale de haut niveau tenue en Afrique le montre clairement : « Sans autres distractions, bon nombre d'adultes [accompagnateurs] ont passé leur temps à faire du lobbying auprès des enfants et à exercer des pressions sur eux pour qu'ils votent dans leur groupe linguistique en faveur des positions des représentants des enfants au FPA [Forum pan-africain]... On a donné l'impression aux enfants qu'ils devaient être élus pour faire partie des délégués spéciaux au FAP ou sinon, ils seraient considérés comme un échec. » [traduction]

Source : Michael Etherton. *Creating A Process Fit For Children : Children and young people's participation in the preparations for the UN Special Session on Children*, Save the Children, 2003.

12 Etherton, M. *Creating A Process Fit For Children : Children and young people's participation for the UN Special Session on Children*, Save the Children, 2003.

13 Voici des exemples : *The Cairo Experience : A Report on children's participation in the OAU-UNICEF Pan African Forum on the Future of Africa's Children*, Le Caire, mai 2001, Save the Children. *Lessons on Child Participation in the Pre-UNGASS Process: The Philippine Experience*, C. Lakan. *Review of In-Country Processes Related to Special Session: Key Issues and Learning*, Save the Children, Bangladesh, novembre 2001.